conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Fluralaner / Moxidectin / Pyrantel Pamoate **Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.07.2024 28.09.2024 5.1

7950968-00012 Date de la première version publiée:

17.03.2021

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Fluralaner / Moxidectin / Pyrantel Pamoate Formulation

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du : produit vétérinaire

mélange

Restrictions d'emploi recom- :

mandées

Non applicable

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société **MSD** 

Rue de Lyons

27460 IGOVILLE France

Téléphone : +33 (0)2 32 98 92 70

Adresse e-mail de la per-

sonne responsable de FDS

: EHSDATASTEWARD@msd.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

+1-908-423-6000

### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2

Danger à court terme (aigu) pour le milieu

aquatique, Catégorie 1

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 1

H361d: Susceptible de nuire au fœtus.

H400: Très toxique pour les organismes aqua-

tiques.

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

## Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Fluralaner / Moxidectin / Pyrantel Pamoate Formulation

Version 5.1 Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 7950968-00012

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

17.03.2021

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H361d

Susceptible de nuire au fœtus.

H410

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Prévention:

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utili-

sation.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de

protection/ un équipement de protection des yeux/

du visage.

Intervention:

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:

consulter un médecin.

P391 Recueillir le produit répandu.

Stockage:

P405 Garder sous clef.

#### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Fluralaner

### Etiquetage supplémentaire

Le pourcentage suivant du mélange consiste en composant(s) dont les risques pour l'environnement aquatique sont inconnus: 18 %

#### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Le contact de la poussière avec les yeux peut provoguer une irritation mécanique.

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



# Fluralaner / Moxidectin / Pyrantel Pamoate Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.07.2024 5.1 28.09.2024 7950968-00012 Date de la première version publiée:

17.03.2021

Peut former un mélange poussière-air explosif pendant le traitement, la manipulation ou autres moyens.

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

## 3.2 Mélanges

Composants

Nom Chimique	NoCAS NoCE NoIndex Numéro d'enregistre- ment	Classification	Concentration (% w/w)
acide 4,4'-méthylènebis[3-hydroxy-2-naphtoïque], composé avec (E)-1,4,5,6-tétrahydro-1-méthyl-2-[2-(2-thiényl)vinyl]pyrimidine (1:1)	22204-24-6 244-837-1		>= 10 - < 20
Fluralaner	864731-61-3	Repr. 2; H361d Aquatic Chronic 1; H410  Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1.000	>= 10 - < 20
Sulfate de sodium et de dodécyle	151-21-3 205-788-1	Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 3; H412  Limite de concentration spécifique Eye Irrit. 2; H319 10 - < 20 % Eye Dam. 1; H318 >= 20 %  Estimation de la toxicité aiguë  Toxicité aiguë par voie orale: 1.200 mg/kg	>= 1 - < 2,5
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	128-37-0 204-881-4	Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1;	>= 0,1 - < 0,25

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Fluralaner / Moxidectin / Pyrantel Pamoate Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.07.2024 5.1 28.09.2024 7950968-00012 Date de la première version publiée:

17.03.2021

		Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1	
Moxidectin	113507-06-5	Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 4; H332 Eye Irrit. 2; H319 Repr. 2; H361d STOT RE 1; H372 (Système nerveux central) Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410  Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 10.000 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 10.000	>= 0,025 - < 0,1

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

## 4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un

médecin.

Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un

médecin.

Protection pour les secou-

ristes

Les secouristes doivent veiller à se protéger et utiliser l'équi-

pement de protection individuelle recommandé lorsqu'un

risque d'exposition existe (voir chapitre 8).

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.

Faire appel à une assistance médicale.

En cas de contact avec la

peau

: En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beau-

coup d' eau.

Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Fluralaner / Moxidectin / Pyrantel Pamoate **Formulation**

Version 5.1

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 7950968-00012

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

17.03.2021

Faire appel à une assistance médicale. Laver les vêtements avant de les remettre.

Nettoyer méticuleusement les chaussures avant de les réutili-

En cas de contact avec les

yeux

Si le produit atteint les yeux, bien rincer avec de l'eau.

Si une irritation se développe et persiste, consulter un méde-

En cas d'ingestion En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.

Faire appel à une assistance médicale.

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risques Susceptible de nuire au fœtus.

Le contact de la poussière avec les yeux peut provoquer une

irritation mécanique.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appro-

priés

Eau pulvérisée

Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique sèche

priés

Moyens d'extinction inappro- : Aucun(e) à notre connaissance.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

la lutte contre l'incendie

Dangers spécifiques pendant : Une exposition aux produits de combustion peut être dange-

reuse pour la santé.

Produits de combustion dan- :

gereux

Oxydes de carbone

Composés chlorés Composés de fluor Oxydes d'azote (NOx) Oxydes de soufre Oxydes de métaux Oxydes de silicium

5/34

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Fluralaner / Moxidectin / Pyrantel Pamoate Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.07.2024 5.1 28.09.2024 7950968-00012 Date de la première version publiée:

17.03.2021

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

: En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Méthodes spécifiques d'extinction

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvéri-

sée.

Eloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire

sans risque. Évacuer la zone.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.

Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir

chapitre 8).

## 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne

peuvent pas être contenues.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination

Eviter la dispersion de la poussière dans l'air (par ex. par enlèvement de la poussière sur les surfaces avec de l'air com-

primé).

Ne pas laisser des dépôts de poussières s'accumuler sur les surfaces, car ces poussières peuvent former un mélange explosif si elles sont libérées dans l'atmosphère en concentra-

tions suffisantes.

Des règlementations locales ou nationales peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quelle réglementation est applicable. Les rubriques 13 et 15 de cette fiche de données de sécurité fournissent des informations concernant certaines exigences

locales ou nationales.

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Fluralaner / Moxidectin / Pyrantel Pamoate Formulation

Version Date 5.1 28.09

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 7950968-00012

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

17.03.2021

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage** 

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures d'ordre technique : De l'électricité statique peut s'accumuler et enflammer des

poussières en suspension et provoquer une explosion. Prendre les mesures de précaution adéquates, telles que mises à la terre et raccords électriques ou atmosphères

inertes

Ventilation locale/totale

Conseils pour une manipula-

tion sans danger

N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Eviter le contact avec la peau et les vêtements.

Ne pas respirer les poussières.

Ne pas avaler.

Éviter le contact avec les yeux.

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de

l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.

Réduire au minimum la production et l'accumulation de pous-

sières

Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de

minimiser les rejets dans l'environnement.

Mesures d'hygiène : Si une exposition aux produits chimiques est probable pen-

dant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage occulaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant de les re-

mettre.

Le fonctionnement efficace d'une installation devrait inclure l'examen des contrôles d'ingénierie, du matériel de protection adéquat, des procédures de déshabillage et de décontamination, de la surveillance de l'hygiène industrielle, de la surveillance médicale et de l'utilisation de contrôles administratifs.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les con-

teneurs

Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Garder sous clef. Stocker en tenant compte des législations natio-

nales spécifiques.

Précautions pour le stockage :

en commun

Ne pas stocker avec les types de produits suivants :

Oxydants forts

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



# Fluralaner / Moxidectin / Pyrantel Pamoate Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.07.2024 5.1 28.09.2024 7950968-00012 Date de la première version publiée:

17.03.2021

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

## Limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposi- tion)	Paramètres de contrôle	Base
Cellulose	9004-34-6	VME	10 mg/m3	FR VLE
	Information su	upplémentaire: Valeu	ırs limites admises (circulair	es)
acide 4,4'- méthylènebis[3- hydroxy-2- naphtoïque], com- posé avec (E)- 1,4,5,6-tétrahydro- 1-méthyl-2-[2-(2- thiényl)vinyl]pyrimi dine (1:1)	22204-24-6	TWA	250 μg/m3 (OEB 2)	Interne
Fluralaner	864731-61- 3	TWA	100 μg/m3 (OEB 2)	Interne
	Information supplémentaire: Peau			
		limite d'essuyage	1000 μg/100 cm <sup>2</sup>	Interne
2,6-Di-tert-butyl-p- crésol	128-37-0	VME	10 mg/m3	FR VLE
	Information supplémentaire: Valeurs limites admises (circulaires)			
Moxidectin	113507-06- 5	TWA	10 μg/m3 (OEB 3)	Interne
		limite d'essuyage	100 μg/100 cm <sup>2</sup>	Interne

## Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

	•		, ,	
Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposi-	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Sulfate de sodium et de dodécyle	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	285 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	4060 mg/kg p.c./jour
	Consomma- teurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	85 mg/m3
	Consomma- teurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	2440 mg/kg p.c./jour
	Consomma- teurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	24 mg/kg p.c./jour
2,6-Di-tert-butyl-p- crésol	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	3,5 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	0,5 mg/kg p.c./jour
	Consomma-	Inhalation	Long terme - effets	0,86 mg/m3

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Fluralaner / Moxidectin / Pyrantel Pamoate Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.07.2024 5.1 28.09.2024 7950968-00012 Date de la première version publiée:

17.03.2021

teurs		systémiques	
Consomma-	Dermale	Long terme - effets	0,25 mg/kg
teurs		systémiques	p.c./jour
Consomma-	Ingestion	Long terme - effets	0,25 mg/kg
teurs	_	systémiques	p.c./jour

## Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Fluralaner	Eau	7 ng/l
Sulfate de sodium et de dodécyle	Eau douce	0,176 mg/l
	Eau de mer	0,018 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	1,35 mg/l
	Sédiment d'eau douce	6,97 mg/kg poids
		sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,697 mg/kg
		poids sec (p.s.)
	Sol	1,29 mg/kg poids
		sec (p.s.)
Moxidectin	Eau	0,3 ng/l
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Eau douce	0,199 μg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,02 μg/l
	Eau de mer	0,02 μg/l
	Station de traitement des eaux usées	0,17 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,0996 mg/kg
		poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,00996 mg/kg
		poids sec (p.s.)
	Sol	0,04769 mg/kg
		poids sec (p.s.)
	Oral(e) (Empoisonnement secondaire)	8,33 Aliments mg
		/ kg

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique

Tous les contrôles d'ingénierie devraient être mis en œuvre lors de la conception des installations et exploités conformément aux principes de BPF pour protéger les produits, les travailleurs et l'environnement.

Les technologies de confinement appropriées pour les contrôles des composés sont exigées pour contrôler à la source et pour empêcher la migration de composés vers des zones non contrôlées (par exemple, les dispositifs de confinement à face ouverte). Minimiser la manipulation ouverte.

## Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Portez des lunettes de sécurité avec écrans latéraux ou des lunettes.

Si l'environnement de travail ou l'activité impliquent des conditions poussiéreuses, des brouillards ou des aérosols, portez des lunettes appropriées.

Portez un masque facial ou une autre protection faciale complète, s'il y a un risque de contact direct du visage avec des

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Fluralaner / Moxidectin / Pyrantel Pamoate **Formulation**

Version 5.1

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 7950968-00012

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

17.03.2021

poussières, des brouillards ou aérosols.

Protection des mains

Matériel Gants résistant aux produits chimiques

Remarques

corps

Prévoir deux paires de gants.

Protection de la peau et du

Uniforme de travail ou veste de laboratoire.

Des vêtements supplémentaires doivent être utilisés selon la tâche à accomplir (des manchons, un tablier, des gants à manchette, une combinaison jetable, par exemple) afin d'évi-

ter les surfaces exposées de la peau.

Utilisez des techniques de déshabillage appropriées pour

retirer les vêtements potentiellement contaminés.

Protection respiratoire Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas

> disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utili-

ser une protection respiratoire.

L'équipement doit être conforme à la norme EN NF 143

Filtre de type Type protégeant des particules (P)

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique solide

Couleur rose clair, à, brun clair

Odeur aromatique

Seuil olfactif Donnée non disponible

Point de fusion/point de con-

gélation

Donnée non disponible

Point initial d'ébullition et in-

tervalle d'ébullition

Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) Peut former un mélange poussière-air explosif pendant le

traitement, la manipulation ou autres moyens.

Inflammabilité (liquides) Non applicable

Limite d'explosivité, supé-

rieure / Limite d'inflammabilité

supérieure

Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure : / Limite d'inflammabilité infé-

rieure

Donnée non disponible

10/34

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Fluralaner / Moxidectin / Pyrantel Pamoate Formulation

Version 5.1

Date de révision:

28.09.2024 7950968-00012

Numéro de la FDS:

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

17.03.2021

Point d'éclair

: Non applicable

Température d'auto-

inflammation

Donnée non disponible

Température de décomposi-

tion

Donnée non disponible

pH : Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, cinématique :

Non applicable

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Non applicable

Pression de vapeur : Non applicable

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Non applicable

Caractéristiques de la particule

Taille des particules : Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Explosifs : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme combu-

rant.

Taux d'évaporation : Non applicable

Poids moléculaire : Donnée non disponible

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

## 10.1 Réactivité

Non classé comme danger de réactivité.

11/34

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Fluralaner / Moxidectin / Pyrantel Pamoate **Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.07.2024 28.09.2024 5.1

7950968-00012 Date de la première version publiée:

17.03.2021

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Peut former un mélange poussière-air explosif pendant le

> traitement, la manipulation ou autres moyens. Peut réagir avec les agents oxydants forts.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter Chaleur, flammes et étincelles.

Éviter la formation de poussière.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter Oxydants

10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques** 

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies Inhalation

d'exposition probables Contact avec la peau

Ingestion

Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Produit:** 

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

**Composants:** 

acide 4,4'-méthylènebis[3-hydroxy-2-naphtoïque], composé avec (E)-1,4,5,6-tétrahydro-1méthyl-2-[2-(2-thiényl)vinyl]pyrimidine (1:1):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 24.000 mg/kg

DL50 (Souris): > 24.000 mg/kg

DL50 (Chien): 2.000 mg/kg

Fluralaner:

Toxicité aiguë par voie orale DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Aucun effet indésirable n'a été signalé

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Fluralaner / Moxidectin / Pyrantel Pamoate **Formulation**

Version Date de révision: 5.1

Numéro de la FDS: 28.09.2024 7950968-00012

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

17.03.2021

Toxicité aiguë par voie cuta-

DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Remarques: Aucun effet indésirable n'a été signalé

Sulfate de sodium et de dodécyle:

Toxicité aiguë par voie orale DL50 (Rat): 1.200 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Toxicité aiguë par voie orale DL50 (Rat): > 6.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de

toxicité aiguë par la peau

Moxidectin:

Toxicité aiguë par voie orale DL50 (Rat): 106 mg/kg

DL50 (Souris): 42 - 84 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

CL50 (Rat): 3,28 mg/l Durée d'exposition: 5 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

CL50 (Rat): 2,87 - 4,06 mg/l

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg

Remarques: Aucun effet indésirable n'a été signalé

Toxicité aiguë (autres voies

d'administration)

DL50 (Rat): 394 mg/kg

Voie d'application: Intrapéritonéal

DL50 (Souris): 84 mg/kg

Voie d'application: Intrapéritonéal

DL50 (Rat): > 640 mg/kg

Voie d'application: Sous-cutané

DL50 (Souris): 263 mg/kg Voie d'application: Sous-cutané

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Fluralaner / Moxidectin / Pyrantel Pamoate Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.07.2024 5.1 28.09.2024 7950968-00012 Date de la première version publiée:

17.03.2021

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

Fluralaner:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation de la peau

Sulfate de sodium et de dodécyle:

Espèce : Lapin

Résultat : Irritation de la peau

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE ligne directrice 404 Résultat : Pas d'irritation de la peau

Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

Moxidectin:

Espèce : Lapin

Résultat : Irritation légère de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Fluralaner:

Espèce : Lapin

Résultat : Irritation légère des yeux

Sulfate de sodium et de dodécyle:

Espèce : Lapir

Méthode : OCDE ligne directrice 405 Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE ligne directrice 405 Résultat : Pas d'irritation des yeux

Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

Moxidectin:

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Fluralaner / Moxidectin / Pyrantel Pamoate Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.07.2024 5.1 28.09.2024 7950968-00012 Date de la première version publiée:

17.03.2021

Espèce : Lapin

Résultat : Irritation modérée des yeux

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Composants:

#### Fluralaner:

Type de Test : Test de Maximalisation

Voies d'exposition : Dermale Espèce : Cochon d'Inde

Résultat : Pas un sensibilisateur de la peau.

### Sulfate de sodium et de dodécyle:

Type de Test : Test de Maximalisation Voies d'exposition : Contact avec la peau Espèce : Cochon d'Inde

Résultat : négatif

Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

## 2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Type de Test : Test patch d'application cutanée répétée sur l'humain (HRIPT)

Voies d'exposition : Contact avec la peau

Espèce : Humain Résultat : négatif

#### Moxidectin:

Type de Test : Test de Buehler Voies d'exposition : Dermale Espèce : Cochon d'Inde

Résultat : Pas un sensibilisateur de la peau.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

acide 4,4'-méthylènebis[3-hydroxy-2-naphtoïque], composé avec (E)-1,4,5,6-tétrahydro-1-méthyl-2-[2-(2-thiényl)vinyl]pyrimidine (1:1):

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Fluralaner / Moxidectin / Pyrantel Pamoate Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.07.2024

5.1 28.09.2024 7950968-00012 Date de la première version publiée:

17.03.2021

Fluralaner:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Type de Test: Lymphome de la souris

Résultat: négatif

Type de Test: Aberration chromosomique

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronoyau

Espèce: Souris

Type de cellule: Moelle osseuse

Voie d'application: Oral(e)

Résultat: négatif

Sulfate de sodium et de dodécyle:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules

de mammifères Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Essai de mutation létale dominante chez le

rongeur (cellule germinale) (in vivo)

Espèce: Souris

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules

de mammifères Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Mutagénicité (Essai cytogénétique in vivo sur la

moelle osseuse de mammifère - Analyse chromosomique)

Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Fluralaner / Moxidectin / Pyrantel Pamoate **Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.07.2024 28.09.2024 7950968-00012 5.1

Date de la première version publiée:

17.03.2021

Moxidectin:

Génotoxicité in vitro Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules

de mammifères

Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois

Résultat: négatif

Type de Test: test in vitro

Système d'essais: Escherichia coli

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo Type de Test: Aberration chromosomique

Espèce: Rat

Type de cellule: Moelle osseuse

Résultat: négatif

Type de Test: Essai de synthèse non programmée de l'ADN

(UDS) sur des hépatocytes de mammifères in vivo

Espèce: Rat

Type de cellule: Cellules du foie

Résultat: négatif

## Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Composants:**

#### Fluralaner:

Cancérogénicité - Evaluation : Donnée non disponible

## Sulfate de sodium et de dodécyle:

Espèce Voie d'application Ingestion Durée d'exposition 2 années

OCDE ligne directrice 453 Méthode

Résultat négatif

Remarques Selon les données provenant de composants similaires

## 2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Espèce Rat Voie d'application Ingestion Durée d'exposition 22 Mois Résultat négatif

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Fluralaner / Moxidectin / Pyrantel Pamoate Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.07.2024 5.1 28.09.2024 7950968-00012 Date de la première version publiée:

17.03.2021

Moxidectin:

Espèce : Souris
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 2 années

NOAEL : 4,5 Poids corporel mg / kg

Résultat : négatif

Espèce : Rat
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 2 années

NOAEL : 4,5 Poids corporel mg / kg

Résultat : négatif

Espèce : Chien
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 1 années

NOAEL : 0,5 Poids corporel mg / kg

Résultat : négatif

Toxicité pour la reproduction

Susceptible de nuire au fœtus.

Composants:

acide 4,4'-méthylènebis[3-hydroxy-2-naphtoïque], composé avec (E)-1,4,5,6-tétrahydro-1-méthyl-2-[2-(2-thiényl)vinyl]pyrimidine (1:1):

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

Type de Test: Développement embryo-fœtal

Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité pour le développement: NOAEL: 3.000 Poids corporel

mg/kg

Résultat: Aucun effet sur le fertilité et le développement pré-

coce de l'embryon n'a été observé.

Type de Test: Développement embryo-fœtal

Espèce: Lapin

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité pour le développement: NOAEL: 1.000 Poids corporel

mg / kg

Résultat: Aucun effet sur le fertilité et le développement pré-

coce de l'embryon n'a été observé.

Fluralaner:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Etude sur deux générations

Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 50 Poids corporel

mg / kg

Toxicité générale sur la génération F1: LOAEL: 100 Poids

18 / 34

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Fluralaner / Moxidectin / Pyrantel Pamoate Formulation

Version 5.1

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 7950968-00012

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

17.03.2021

corporel mg / kg

Résultat: Aucune incidence sur la fécondité., Perte de post-

implantation., Effets néonatals indésirables.

Type de Test: Étude de toxicité pour la reproduction sur une

génération Espèce: Chien

Voie d'application: Oral(e)

Fertilité: NOAEL: 75 Poids corporel mg / kg

Résultat: Aucun effet sur le fertilité et le développement pré-

coce de l'embryon n'a été observé.

Remarques: Aucun effet indésirable n'a été signalé

Incidences sur le développement du fœtus Type de Test: Développement

Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité pour le développement: NOAEL: 100 Poids corporel

mg / kg

Résultat: Des effets embryotoxiques et des effets indésirables sur la progéniture ont été observés uniquement à des doses élevées toxiques pour la mère, Aucune incidence tératogène.

Type de Test: Développement

Espèce: Lapin

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité pour le développement: NOAEL: 10 Poids corporel

ma / ka

Résultat: Malformations squelettiques., Malformations viscé-

rales.

Remarques: Toxicité maternelle observée.

Type de Test: Développement

Espèce: Lapin

Voie d'application: Dermale

Toxicité pour le développement: NOAEL: 100 Poids corporel

mg / kg

Résultat: Malformations squelettiques.

Toxicité pour la reproduction :

- Evaluation

Susceptible de nuire au fœtus.

#### Sulfate de sodium et de dodécyle:

Effets sur la fertilité

: Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux

générations Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Méthode: OCDE ligne directrice 416

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Fluralaner / Moxidectin / Pyrantel Pamoate Formulation

Version 5.1 Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 7950968-00012

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

17.03.2021

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

Type de Test: Développement embryo-fœtal

Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Effets sur la fertilité

Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux

générations Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

Type de Test: Développement embryo-fœtal

Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

Moxidectin:

Effets sur la fertilité

Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux

générations Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité générale sur la génération F1: LOAEL: 0,8 Poids

corporel mg / kg

Symptômes: Réduction du poids du fœtus., Mortalité fœtale. Résultat: Aucune incidence sur la fécondité., Quelques preuves d'effets néfastes sur le développement sur base de

tests sur les animaux.

Type de Test: Etude de toxicité pour la reproduction sur trois

générations Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité générale sur la génération F1: LOAEL: 0,8 Poids

corporel mg / kg

Symptômes: Réduction du poids du fœtus., Mortalité fœtale. Résultat: Aucune incidence sur la fécondité., Quelques preuves d'effets néfastes sur le développement sur base de

tests sur les animaux.

Incidences sur le développement du fœtus

Type de Test: Développement embryo-fœtal

Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité maternelle générale: LOAEL: 10 Poids corporel mg /

κg

Toxicité embryo-fœtale.: LOAEL: 10 Poids corporel mg / kg

Résultat: Malformations squelettiques.

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Fluralaner / Moxidectin / Pyrantel Pamoate Formulation

Version [5.1 2

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 7950968-00012

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

17.03.2021

Remarques: Les effets ont été constatés uniquement aux

doses toxiques pour la mère.

Type de Test: Développement embryo-fœtal

Espèce: Lapin

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité maternelle générale: LOAEL: 5 Poids corporel mg /

kg

Toxicité pour le développement: NOAEL: 10 Poids corporel

mg/kg

Résultat: Aucune incidence tératogène., Aucune incidence

toxique sur l'embryon.

Toxicité pour la reproduction :

- Evaluation

Quelques preuves d'effets néfastes sur le développement sur

base de tests sur les animaux.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

## **Composants:**

### 2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Evaluation : Aucun effet significativement dangereux pour la santé n'a été

observé chez les animaux à des concentrations de 100 mg/kg

de poids corporel ou moins.

Moxidectin:

Organes cibles : Système nerveux central

Evaluation : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'ex-

positions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### Toxicité à dose répétée

### Composants:

## acide 4,4'-méthylènebis[3-hydroxy-2-naphtoïque], composé avec (E)-1,4,5,6-tétrahydro-1-méthyl-2-[2-(2-thiényl)vinyl]pyrimidine (1:1):

Espèce : Chien

NOAEL : 10 mg/kg

LOAEL : 30 mg/kg

Voie d'application : Ingestion

Durée d'exposition : 3 jr

Remarques : Aucun effet indésirable n'a été signalé

Espèce : Chien NOAEL : 600 mg/kg Voie d'application : Oral(e)

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Fluralaner / Moxidectin / Pyrantel Pamoate Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.07.2024 5.1 28.09.2024 7950968-00012 Date de la première version publiée:

17.03.2021

Durée d'exposition : 19 ju

Remarques : Aucun effet indésirable n'a été signalé

Espèce : Chien
NOAEL : 600 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 30 jr

Remarques : Aucun effet indésirable n'a été signalé

Espèce : Chien
NOAEL : 600 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 90 jr

Remarques : Aucun effet indésirable n'a été signalé

Fluralaner:

Espèce : Chien

NOAEL : 1 mg/kg

Voie d'application : Oral(e)

Durée d'exposition : 52 Sem.

Organes cibles : Foie

Remarques : Aucun effet indésirable n'a été signalé

Espèce : Chien juvénile LOAEL : 56 - 280 mg/kg

Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 24 Sem.
Symptômes : Diarrhée

Espèce : Rat

LOAEL : 400 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 90 jours
Organes cibles : Foie, thymus

Espèce : Rat
NOAEL : 500 mg/kg
Voie d'application : Dermale
Durée d'exposition : 90 jours
Organes cibles : Foie

Remarques : Aucun effet indésirable n'a été signalé

## Sulfate de sodium et de dodécyle:

Espèce : Rat

NOAEL : 488 mg/kg

Voie d'application : Ingestion

Durée d'exposition : 90 jours

Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Fluralaner / Moxidectin / Pyrantel Pamoate Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.07.2024 5.1 28.09.2024 7950968-00012 Date de la première version publiée:

17.03.2021

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Espèce : Rat
NOAEL : 25 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 22 mois

Moxidectin:

Espèce : Souris
NOAEL : 3,9 mg/kg
LOAEL : 15,4 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 4 Sem.

Symptômes : Tremblements

Espèce : Rat

NOAEL : 3,9 mg/kg

LOAEL : 7,9 mg/kg

Voie d'application : Oral(e)

Durée d'exposition : 13 Sem.

Organes cibles : Système nerveux central Symptômes : Tremblements, Salivation

Espèce : Chien

NOAEL : 0,3 mg/kg

LOAEL : 0,9 mg/kg

Voie d'application : Oral(e)

Durée d'exposition : 90 jours

Organes cibles : Système nerveux central

Symptômes : Tremblements, Lacrimation, Salivation

Espèce : Chien

NOAEL : 1,15 mg/kg

Voie d'application : Oral(e)

Durée d'exposition : 52 Sem.

Organes cibles : Système nerveux central Symptômes : Tremblements, Lacrimation

#### Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

#### Fluralaner:

Non applicable

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Fluralaner / Moxidectin / Pyrantel Pamoate **Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.07.2024 28.09.2024 7950968-00012 Date de la première version publiée: 5.1

17.03.2021

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

**Produit:** 

Evaluation La substance/Le mélange ne contient pas de composants

> considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

Expérience de l'exposition humaine

**Composants:** 

acide 4,4'-méthylènebis[3-hydroxy-2-naphtoïque], composé avec (E)-1,4,5,6-tétrahydro-1méthyl-2-[2-(2-thiényl)vinyl]pyrimidine (1:1):

Ingestion Symptômes: Douleur abdominale, Nausée, Vomissements,

Diarrhée, Migraine, Vertiges, Fièvre

Fluralaner:

Contact avec la peau Remarques: Peut irriter la peau.

Contact avec les yeux Remarques: Peut provoquer une irritation des yeux.

Moxidectin:

Inhalation Remarques: Aucune donnée humaine n'est disponible. Contact avec la peau Remarques: Aucune donnée humaine n'est disponible. Remarques: Aucune donnée humaine n'est disponible. Contact avec les yeux Ingestion Remarques: Aucune donnée humaine n'est disponible.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques** 

12.1 Toxicité

**Composants:** 

acide 4,4'-méthylènebis[3-hydroxy-2-naphtoïque], composé avec (E)-1,4,5,6-tétrahydro-1méthyl-2-[2-(2-thiényl)vinyl]pyrimidine (1:1):

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu

: Effets toxiques ne peuvent pas être exclus

aquatique

Toxicité chronique pour le

Effets toxiques ne peuvent pas être exclus

milieu aquatique

Fluralaner:

Toxicité pour les poissons CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 0,0488

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

24 / 34

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Fluralaner / Moxidectin / Pyrantel Pamoate Formulation

Version 5.1

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 7950968-00012

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

17.03.2021

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

ies autres invertebres a

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 0,015 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): >=

0,08 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

NOEC: >= 0.049 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Poisson zébré (Brachydanio rerio) Méthode: OCDE Ligne directrice 204

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) NOEC: 0,0736 μg/l Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )

Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aqua-

tique)

1.000

### Sulfate de sodium et de dodécyle:

Toxicité pour les poissons

CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 29 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Ceriodaphnia dubia (puce d'eau)): 5,55 mg/l

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

Durée d'exposition: 48 h

Daroc a expedition: 10 11

CE50r (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 120

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

NOEC (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 30 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les microorga-

nismes

CE50: 135 mg/l

Durée d'exposition: 3 h

NOEC: >= 1,357 mg/l

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

Baroo a expedition: e

Durée d'exposition: 42 jr

Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aqua-

NOEC: 0,88 mg/l Durée d'exposition: 7 jr

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Fluralaner / Moxidectin / Pyrantel Pamoate **Formulation**

Version 5.1

Date de révision:

28.09.2024

Numéro de la FDS: 7950968-00012

Date de dernière parution: 06.07.2024

Date de la première version publiée:

17.03.2021

tiques (Toxicité chronique)

Espèce: Ceriodaphnia dubia (puce d'eau)

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Toxicité pour les poissons

CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 0,57 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.1.

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 0,48 mg/l

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

tiques

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): >

0,24 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,24

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)

1

Toxicité pour les microorga-

nismes

CE50 : > 10.000 mg/lDurée d'exposition: 3 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

NOEC: 0,053 mg/l

Durée d'exposition: 30 jr

Espèce: Oryzias latipes (médaka) Méthode: OCDE Ligne directrice 210

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

NOEC: 0,316 mg/l Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aqua-

tique)

: 1

Moxidectin:

Toxicité pour les poissons

CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 0,0006 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0,0002 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

26 / 34

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Fluralaner / Moxidectin / Pyrantel Pamoate **Formulation**

Version 5.1

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 7950968-00012

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

17.03.2021

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 0,00003 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,087

ma/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Facteur M (Toxicité aiguë

pour le milieu aquatique)

10.000

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aqua-

tique)

10.000

### 12.2 Persistance et dégradabilité

#### **Composants:**

### Sulfate de sodium et de dodécyle:

Biodégradabilité Résultat: Facilement biodégradable.

Biodégradation: 95 % Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: OCDE Ligne directrice 301B

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Biodégradabilité Résultat: Difficilement biodégradable.

> Biodégradation: 4,5 % Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: OCDE Ligne directrice 301 C

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

## Composants:

Fluralaner:

Bioaccumulation Espèce: Poisson zébré (Brachydanio rerio)

Facteur de bioconcentration (FBC): 79,4 Méthode: OCDE ligne directrice 305

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

log Pow: 4,5

#### Sulfate de sodium et de dodécyle:

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: log Pow: 0,83

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Bioaccumulation Espèce: Cyprinus carpio (Carpe)

Facteur de bioconcentration (FBC): 330 - 1.800

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Fluralaner / Moxidectin / Pyrantel Pamoate **Formulation**

Version 5.1

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 7950968-00012

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

17.03.2021

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

log Pow: 5,1

Moxidectin:

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: log Pow: 4,7

#### 12.4 Mobilité dans le sol

#### Composants:

#### Fluralaner:

Répartition entre les compar- : log Koc: 4,1

timents environnementaux

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

### **Produit:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient

considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des

niveaux de 0,1% ou plus.

### Composants:

Fluralaner:

Evaluation La substance n'est pas persistante, bioaccumulable et toxique

(PBT).

#### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

## **Produit:**

Evaluation La substance/Le mélange ne contient pas de composants

> considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

#### 12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit Eliminer le produit conformément à la réglementation locale

Selon le catalogue européen des déchets (CED), le code de

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Fluralaner / Moxidectin / Pyrantel Pamoate Formulation

Version Date de révision: Num 5.1 28.09.2024 7950

Numéro de la FDS: 7950968-00012

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

17.03.2021

déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son appli-

cation.

Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimina-

tion des déchets.

Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site

agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage

ou d'élimination.

Sauf indication contraire : éliminer comme produit non utilisé.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN : UN 3077
ADR : UN 3077
RID : UN 3077
IMDG : UN 3077
IATA : UN 3077

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.

(Fluralaner, Moxidectin)

**ADR** : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.

(Fluralaner, Moxidectin)

RID : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.

(Fluralaner, Moxidectin)

IMDG : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID,

N.O.S.

(Fluralaner, Moxidectin)

IATA : Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s.

(Fluralaner, Moxidectin)

## 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Classe Risques subsidiaires

 ADN
 : 9

 ADR
 : 9

 RID
 : 9

 IMDG
 : 9

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Fluralaner / Moxidectin / Pyrantel Pamoate Formulation

Version 5.1

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 7950968-00012

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

17.03.2021

**IATA** : 9

## 14.4 Groupe d'emballage

**ADN** 

Groupe d'emballage : III
Code de classification : M7
Numéro d'identification du : 90

danger

Étiquettes : 9

**ADR** 

Groupe d'emballage : III
Code de classification : M7
Numéro d'identification du : 90

danger

Étiquettes : 9 Code de restriction en tun- : (-)

nels

**RID** 

Groupe d'emballage : III
Code de classification : M7
Numéro d'identification du : 90

danger

Étiquettes : 9

**IMDG** 

Groupe d'emballage : III Étiquettes : 9

EmS Code : F-A, S-F

IATA (Cargo)

Instructions de conditionne : 956

ment (avion cargo)

Instruction d' emballage (LQ) : Y956 Groupe d'emballage : III

Étiquettes : Miscellaneous

IATA (Passager)

Instructions de conditionne- : 956

ment (avion de ligne)

Instruction d' emballage (LQ) : Y956 Groupe d'emballage : III

Étiquettes : Miscellaneous

## 14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour l'environne- : oui

ment

**ADR** 

Dangereux pour l'environne- : ou

ment

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Fluralaner / Moxidectin / Pyrantel Pamoate Formulation

Version 5.1

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 7950968-00012

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

17.03.2021

RID

Dangereux pour l'environne- :

: oui

ment

**IMDG** 

Polluant marin

: oui

IATA (Passager)

Dangereux pour l'environne-

oui

oui

ment

IATA (Cargo)

Dangereux pour l'environne :

ment

## 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

## 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Remarques : Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

## 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII)

Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:

Numéro sur la liste 75: Si vous avez l'intention d'utiliser ce produit comme encre de tatouage, veuillez contacter votre fournisseur.

Les substances ou mélanges sont listés ici en fonction de leur apparition dans le règlement, indépendamment de leur utilisation/usage ou des conditions de la restriction. Veuillez vous référer aux conditions du règlement correspondant afin de déterminer si une entrée est applicable à la mise sur le marché ou non.

REACH - Listes des substances extrêmement préoccu-

Non applicable

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Fluralaner / Moxidectin / Pyrantel Pamoate Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.07.2024

5.1 28.09.2024 7950968-00012 Date de la première version publiée:

17.03.2021

pantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59).

Règlement (CE) relatif à des substances qui appauvris- : Non applicable

sent la couche d'ozone

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants : Non applicable

organiques persistants (refonte)

Règlement (UE) Nº 649/2012 du Parlement européen et : Non applicable

du Conseil concernant les exportations et importations

de produits chimiques dangereux

REACH - Liste des substances soumises à autorisation : Non applicable

(Annexe XIV)

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise

des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

Quantité 1 Quantité 2
E1 DANGERS POUR 100 t 200 t

L'ENVIRONNEMENT

Maladies Professionnelles

(R-461-3, France)

: 44

Surveillance médicale renfor- :

cée (R4624-23)

Le produit n'a pas de propriétés CMR de catégorie 1, 1A ou 1B

Installations classées pour la : 4510

protection de l'environnement (Code de l'environnement

R511-9)

## Autres réglementations:

Prenez note de la directive 92/85/CEE relative à la protection de la maternité ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AICS : non déterminé

DSL : non déterminé

IECSC : non déterminé

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Autres informations : Les points sur lesquels des modifications ont été apportées

par rapport à la version précédentes sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

Texte complet pour phrase H

H301 : Toxique en cas d'ingestion.

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Fluralaner / Moxidectin / Pyrantel Pamoate Formulation

Version 5.1	Date de révision: 28.09.2024		uméro de la FDS: 050968-00012	Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée: 17.03.2021	
H302			Nocif en cas d'ing	restion	
H315		:		•	
			Provoque une irritation cutanée.		
H318		:	Provoque de graves lésions des yeux.		
H319		:	Provoque une sévère irritation des yeux.		
H332		:	Nocif par inhalation.		
H361d		:	Susceptible de nu	uire au fœtus.	
H372		:	: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.		
11400		_			
H400			: Très toxique pour les organismes aquatiques.		
H410		:	Très toxique pour effets néfastes à	r les organismes aquatiques, entraîne des long terme.	
H412		:	Nocif pour les org	ganismes aquatiques, entraîne des effets erme.	

#### Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë

Aquatic Acute : Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

Eye Dam. : Lésions oculaires graves

Eye Irrit. : Irritation oculaire

Repr. : Toxicité pour la reproduction

Skin Irrit. : Irritation cutanée

STOT RE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

répétée

FR VLE : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chi-

miques en France

FR VLE / VME : Valeur limite de moyenne d'exposition

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM -Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS -Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer: IATA - Association du transport aérien international: IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG -Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 -Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Fluralaner / Moxidectin / Pyrantel Pamoate Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.07.2024 5.1 28.09.2024 7950968-00012 Date de la première version publiée:

17.03.2021

(négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### Information supplémentaire

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité Données techniques internes, données provenant des FDS des matières premières, résultats de la recherche sur le portail eChem de l'OCDE et sur le site de l'Agence européenne des produits chimiques, http://echa.europa.eu/

## Classification du mélange:

#### Procédure de classification:

Repr. 2	H361d	Méthode de calcul
Aquatic Acute 1	H400	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 1	H410	Méthode de calcul

Les renseignements fournis dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) sont basés sur l'état de nos connaissances à la date de sa publication et sont donnés en toute bonne foi. Ces renseignements sont fournis à seul titre d'orientation pour que la manipulation, l'utilisation, la transformation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet de la matière en question soient effectués en toute sécurité et ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérés comme des spécifications de qualité. Les renseignements fournis ne se réfèrent qu'à la matière spécifiée en haut de la présente fiche des données de sécurité FDS et peuvent ne pas s'appliquer lorsque cette matière est mélangée à d'autres ou qu'elle est transformée, sauf indication spécifiée dans le texte. Les utilisateurs de cette matière sont priés de réexaminer les informations et les recommandations fournies et de les adapter aux méthodes de manipulation, d'utilisation, de transformation et d'entreposage qu'ils comptent employer, en évaluant si possible la pertinence de la matière objet de la FDS à son stade final d'utilisation.

FR/FR